

Cadre réservé à l'administration :



dossier à envoyer par voie postale
au CVRH de Paris – pôle recrutement
voir adresse et modalités d'envoi dans
la notice explicative

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER

MINISTÈRE DU LOGEMENT
ET DE L'HABITAT DURABLE

Centre de Valorisation des Ressources Humaines de Paris

Pôle Recrutement-Concours

**DOSSIER D'INSCRIPTION
CONCOURS PROFESSIONNEL
pour l'accès au grade de
CHEF D'ÉQUIPE D'EXPLOITATION
DES TRAVAUX PUBLICS DE L'ÉTAT
Branche «RBA»**

SESSION 2017

Date limite d'envoi des dossiers d'inscription :	27 mars 2017 <i>cachet de la poste faisant foi</i>
Date des épreuves écrites :	25 avril 2017
Dates des épreuves orales :	21 – 22 juin 2017

***Avant de renseigner le dossier d'inscription,
lire attentivement la présentation générale
ainsi que la notice explicative du concours.***

I- IDENTITE (écrire en lettres majuscules)

Mme	<input type="checkbox"/>	M	<input type="checkbox"/>
Nom :	<input type="text"/>		
Nom d'usage :	<input type="text"/>		
Prénom :	<input type="text"/>		
Autres prénoms (séparés par une virgule) :	<input type="text"/>		
Né(e) le (jj/mm/aaaa) :	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Ville de naissance :	<input type="text"/>	N° département :	<input type="text"/>
DOM COM ou pays étranger :	<input type="text"/>		

II- COORDONNEES PERSONNELLES

Les courriers établis par le bureau des concours (CVRH) seront envoyés à cette adresse.

Adresse :	<input type="text"/>		
	<input type="text"/>		
Code Postal :	<input type="text"/>	Commune :	<input type="text"/>
DOM COM ou pays étranger :	<input type="text"/>		
Coordonnées téléphoniques : [2 numéros par case]			
domicile :	<input type="text"/>	travail :	<input type="text"/>
	<input type="text"/>	portable :	<input type="text"/>
Courriel :	<input type="text"/>		

III- COORDONNEES PROFESSIONNELLES

Service dans lequel vous êtes affecté(e) :

Adresse de votre poste d'affectation :

Code Postal :

Commune :

Pays :

Courriel professionnel :

IV- CONDITIONS REQUISES POUR CONCOURIR

(Décret n°91-393 du 25 avril 1991 modifié par le décret n° 2007-655 du 30 avril 2007 portant dispositions statutaires applicables au corps des personnels d'exploitation des travaux public de l'État).

CONDITION D'ANCIENNETÉ :

Vous attestez qu'au jour de l'épreuve écrite :

- vous avez atteint au moins le 5^{ème} échelon du grade d'AESTPE

Oui

Non

- vous comptez au moins six ans de services effectifs dans ce grade (*)

Oui

Non

(*) : Les services effectifs tiennent compte de la conservation des services accomplis lors du reclassement dans les grades du nouveau statut.

POSITION ADMINISTRATIVE :

À la date du **25 avril 2017** vous êtes :

- en activité, ou en détachement, ou en congé parental,

Oui

Non

V- PERSONNES HANDICAPEES

(reportez-vous à la notice explicative pour vérifier si vous pouvez bénéficier d'aménagements d'épreuves)

Êtes vous reconnu(e) travailleur(euse) handicapé(e) par la commission des droits et de l'autonomie [RQTH] ?

Oui

Non

Si oui, 2 justificatifs seront exigés au plus tard le 27 mars 2017 :

- attestation de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées vous reconnaissant la qualité de travailleur(euse) handicapé(e) [RQTH] en cours de validité
- certificat médical délivré par un médecin agréé par l'administration attestant la compatibilité du handicap avec l'emploi postulé et déterminant les aménagements à prévoir

Dans ce cas, quels aménagements particuliers d'épreuves le médecin a-t-il préconisé :

Pour les épreuves écrites :

Pour les épreuves orales :

VI- AVERTISSEMENT

Selon les dispositions de l'article 20 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État, la vérification des conditions requises pour concourir doit intervenir au plus tard, à la date de nomination.

Il ressort de ces dispositions que :

- la convocation des candidats aux épreuves ne préjuge pas de la recevabilité de leur demande d'inscription
- **lorsque le contrôle des pièces fournies montre que des candidats ne remplissent pas les conditions requises pour faire acte de candidature, ils ne peuvent ni figurer, ni être maintenus sur la liste d'admissibilité ou d'admission, ni être nommés en qualité de stagiaire, qu'ils aient été ou non de bonne foi.**

VII- ENGAGEMENT

<p>Je soussigné(e), <input type="text"/> certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements consignés dans ce dossier et avoir eu connaissance des conditions exigées pour avoir la qualité de fonctionnaire et des conditions particulières d'accès au concours pour lequel je demande mon inscription.</p> <p>A <input type="text"/>, le <input type="text"/></p> <p style="text-align: right;">Signature du (de la) candidat(e) :</p>
--

***Avant expédition, relisez intégralement votre dossier
et assurez-vous de l'exactitude
de l'ensemble de vos déclarations.***

VIII- ANNEXE AU DOSSIER D'INSCRIPTION

- **État des services accomplis**

Cette annexe, **une fois validée par votre service du personnel**, est à joindre à votre **dossier d'inscription** pour transmission, par voie postale, au plus tard **le 27 mars 2017, délai de rigueur**, au pôle Recrutement du Centre de Valorisation des Ressources Humaines de Paris.

□ **ANNEXE : ÉTAT DES SERVICES ACCOMPLIS :**

Identification du (de la) candidat(e) :

nom (de famille) :

nom d'usage (nom de femme mariée) :

prénom usuel : autres prénoms :

date de naissance : lieu de naissance :

Coordonnées de l'employeur (= qui verse le traitement) :

titre exact (sans abréviation) :

adresse :

code postal : commune : pays :

Situation du (de la) candidat(e) à la date du 27 mars 2017 :

en position d'activité

en détachement

en congé parental

en disponibilité ou congé sans traitement

autres précisez :

État des services (en commençant par la période la plus récente) :

Employeur et service d'affectation	Qualité		Grade ou emploi (sans abréviation)	Durée		Temps travaillé	
	Fonctionnaire	Non titulaire		Du (jj/mm/aaaa)	Au (jj/mm/aaaa)	Temps complet	Temps partiel (quotité)
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Employeur et service d'affectation	Qualité		Grade ou emploi (sans abréviation)	Durée		Temps travaillé	
	Fonctionnaire	Non titulaire		Du (jj/mm/aaaa)	Au (jj/mm/aaaa)	Temps complet	Temps partiel (quotité)

Certifié exact le :
(nom et qualité du signataire) :

Tampon du chef du service du
personnel

Note à l'attention des candidats :

Cet état des services est indispensable à la constitution de votre dossier.

Dès votre décision de vous inscrire au concours professionnel de CEE, vous devez le transmettre à votre service du personnel, qui le complétera et vous le retournera une fois rempli et signé.

Vous avez jusqu'au **27 mars 2017**, délai de rigueur, pour l'expédier, avec votre dossier d'inscription, au pôle Recrutement du CVRH de Paris.